



C.G.T - P.J.J. - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL Cedex.

Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires –
4, boulevard du Palais - 75001 PARIS.

La CGT Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL
Cedex

La CGT insertion probation - UFSE-CGT 263, rue de Paris - Case 542-
93514 MONTREUIL Cedex

Déclaration liminaire à la réunion du Comité Technique Ministériel du 5 avril 2018

Madame la Ministre,

Nous ne pouvons débiter cette déclaration sans apporter notre entier soutien au mouvement initié par les cheminots et leur souhaitons et nous souhaitons par là même, le même succès qu'en 1995. Pour autant, les cheminots ne sont pas les seuls à être dans l'action et à dénoncer les actions de ce gouvernement : les électriciens et gaziers, les salariés exerçant dans le secteur des déchets, les salariés d'Air France, les étudiants...

Le mouvement du 22 mars, à l'appel de 7 organisations syndicales de la fonction publique en est également la preuve. D'ailleurs, les revendications avancées de façon unitaire portent sur la sauvegarde et le développement des missions publiques. Il n'y a pas de préservation de l'intérêt général sans une fonction publique pleinement reconnue, pas de service public de haut niveau sans les moyens nécessaires à son fonctionnement, pas de garantie de neutralité et d'impartialité vis-à-vis du citoyen sans un statut rénové et affermi.

Dans notre ministère, vous avez récemment adressé une lettre à l'ensemble des agents du Ministère pour « vendre » vos chantiers de la Justice.

Vous introduisez votre propos par deux principes qui auraient guidé votre action : placer le justiciable au centre de nos préoccupations et recentrer chacun des acteurs de la justice sur son cœur de métier.

Vous parlez ensuite de concertation, de simplification, de transformation numérique afin « d'améliorer plus encore le service public de la Justice ».

Nous sommes bien aise de voir que vous comptez améliorer le service public de la Justice !

Le problème est que tant l'action du gouvernement dont vous faites partie que les mesures présentées vont largement dans le sens inverse à une potentielle amélioration du Service Public. Nous assistons plutôt à une attaque de grande ampleur contre l'idée même de service public au service des citoyens.

Le projet gouvernemental consiste à vider les services de leurs personnels, à dévoyer les missions, à couper le maximum de budgets, en particulier ceux consacrés aux missions premières et à casser les droits des agents.

La concertation n'est que de façade puisque tout est déjà planifié et que nous avons un problème profond : nous n'avons pas la même définition de la modernité et du service public.

A la CGT, nous pensons qu'un Service Public moderne et de qualité ne passe pas par l'utilisation de gadgets informatiques ou par une restructuration à marche forcée qui éloigne encore plus les agents du Ministère de la Justice des justiciables, en particulier les plus précaires.

Nous pensons que la Justice doit être au service des citoyens.

Nous pensons que la Justice repose sur l'humain et la proximité.

Nous pensons que la Justice doit être égalitaire pour ne pas renforcer une justice de classe.

Nous pensons que la Justice doit être protectrice des citoyens, en particulier les plus précaires, et ne doit pas servir des intérêts mercantiles ou politiques.

Nous pensons que la Justice ne doit pas reposer sur des intérêts à court termes au gré des mesures populistes.

Nous pensons que la Justice a besoin des moyens humains, matériels et financiers pour fonctionner.

Nous pensons que la Justice est un service public régalien qui doit être portée et menée par le secteur public.

Toutes ces idées ne sont pas nouvelles mais sont toujours d'actualité.

Nous sommes convaincus que la réforme que vous menez à marche forcée aura des effets encore plus désastreux que celle de 2008 à l'initiative du gouvernement Sarkozy, c'est dire, puisque, outre le démantèlement des structures de justice c'est aussi les métiers qui sont mis à mal.

Vous nous proposez une justice à deux vitesses, une justice sans réels moyens, une justice forte avec les plus faibles et faible avec les plus riches, une justice sécuritaire, une justice bradée au secteur privé.

Sous couvert de modernité, la conception du gouvernement que vous portez pioche à la fois dans les idées réactionnaires et dans une soupe néo-libérale que l'on veut nous faire avaler de force alors qu'elle sent le réchauffé voire le rance.

Nous ne pouvons et ne pourrons être d'accord sur le fond et la forme.

Nous continuerons de le signifier par des actions diverses qui s'inscrivent dans un mouvement plus large de refus de la casse du service public par le gouvernement actuel.

La CGT, fidèle à ses valeurs, s'inscrit dès à présent, dans l'appel interprofessionnel du 19 avril 2018 et les actions à venir dans la fonction publique.

On ne lâchera rien !

Paris, le 5 avril 2018